

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE
SAINTE-THÉRÈSE, QUÉBEC

EXTRAIT du livre des délibérations de la séance du conseil tenue le 26 janvier 2022 à 15 :30 heures.

RÉSOLUTION
2022-01-14

OBJET : Indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC

ATTENDU les Règlements #18-01 et #18-02 relativement à la rémunération des membres du conseil de la MRC;

ATTENDU QUE les membres du conseil, un par un, se sont prononcés en faveur qu'une indexation de 3% soit établie en 2022;

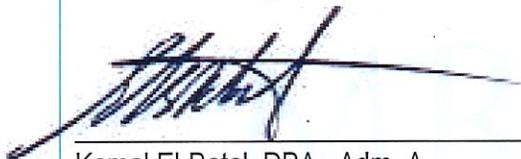
Il est proposé par tous les membres du conseil
appuyé à l'unanimité

QUE le conseil de la MRC statue que l'indexation de la rémunération des membres du conseil de la MRC pour l'année en cours sera de 3%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie certifiée conforme au livre des délibérations
(Sujette à ratification par le Conseil)

Ce 26e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-deux.



Kamal El-Batal, DBA., Adm. A
Directeur général et secrétaire-trésorier

de THÉRÈSE-DE
BLAINVILLE

